



Recherche en bref

Modèles de consommation de drogue par les délinquants de sexe masculin pendant toute leur vie

La toxicomanie est toujours un domaine de besoins en matière de traitement pour la majorité des délinquants nouvellement admis.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

D'après des recherches antérieures, entre 70 % et 80 % des délinquants de sexe masculin avaient un problème de toxicomanie¹. Un profil à jour de cette population pourrait donner une orientation relativement aux besoins en matière d'intervention et de gestion des cas des délinquants en ce qui a trait à la toxicomanie.

Ce que nous avons fait

Le Questionnaire informatisé sur la toxicomanie (QIT) permet d'évaluer la gravité et l'étendue des problèmes de toxicomanie chez les délinquants de sexe masculin lors de leur admission dans un établissement fédéral. Au total, 3 388 délinquants (dont 19 % étaient d'origine autochtone) ont rempli le QIT entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014².

Ce que nous avons constaté

- On a établi que près de 70 % des délinquants qui ont rempli le QIT avaient un problème de toxicomanie, dont 37 % avaient un problème allant de modéré à grave.
- Trois délinquants sur quatre ont consommé à la fois de l'alcool et de la drogue au cours de leur vie.
- En moyenne, les délinquants avaient 15 ans lorsqu'ils ont consommé de l'alcool pour la première fois, et 16 ans la première fois qu'ils ont consommé de la drogue.
- La plupart (50 %) avaient consommé de la marijuana dans les 12 mois précédant leur arrestation, 22 % avaient consommé de la cocaïne ou du crack, et 14 % avaient consommé des opioïdes, dont de l'héroïne.
- Près des deux tiers des délinquants (63 %) ont signalé avoir consommé des drogues multiples (consommation de diverses drogues le même jour) dans les 12 mois précédant leur arrestation. Au cours de la même

période, 61 % des délinquants ont consommé plusieurs substances (drogues et alcool) le même jour.

- Au total, 21 % des consommateurs de drogue ont indiqué qu'ils avaient déjà fait l'usage de drogues injectables. De ce nombre, 39 % ont indiqué avoir partagé des aiguilles, et 52 % étaient inquiets au sujet de la transmission de maladies transmissibles par le sang en raison de leur usage.
- Les délinquants ayant indiqué qu'ils avaient consommé de la drogue lors d'une incarcération antérieure étaient deux fois plus nombreux que ceux ayant indiqué qu'ils avaient consommé de l'alcool (26 % comparativement à 10 %).
- Parmi les délinquants qui ont indiqué avoir fait usage de drogues injectables pendant une incarcération antérieure (11 %), 66 % ont partagé des aiguilles.
- Un peu moins de la moitié (42 %) des délinquants avaient déjà participé à un programme de traitement de la toxicomanie.

Ce que cela signifie

Près de 70 % des délinquants sous responsabilité fédérale ayant fait l'objet d'une évaluation ont un problème de toxicomanie. La prévalence des problèmes de toxicomanie a légèrement diminué depuis le dernier profil des délinquants, mais la nature et la portée de la consommation, notamment les taux élevés de consommation de drogues multiples et de drogues injectables, démontrent la nécessité des interventions dans ce domaine. Le Service correctionnel du Canada (SCC) offre des programmes de différents niveaux d'intensité pour un éventail de besoins en matière de traitement. Ces programmes, ainsi que des programmes de suivi qui offrent un appui continu aux délinquants qui ont déjà terminé un programme général, répondent toujours aux différents besoins des délinquants, comme la toxicomanie.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche par courriel (research@csc-scc.gc.ca) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et recherche en un coup d'œil.

Préparé par : L. Kelly et S. Farrell MacDonald

¹ Weekes, J., Moser, A., Ternes, M. et Kunic, D. (2009). *La toxicomanie parmi les délinquants de sexe masculin* (RS 09-02). Ottawa, Ontario : Service correctionnel du Canada.

² Les délinquants évalués à l'aide du QIT représentent 70 % de tous les délinquants de sexe masculin admis dans un établissement fédéral pendant l'exercice 2013-2014. Certains détenus n'ont pas été évalués en raison, par exemple, de l'absence d'un renvoi de la part du personnel de gestion des cas, d'un appel qu'ils ont interjeté au sujet de leur peine ou de leur condamnation, ou de leur refus de remplir l'évaluation.